

JUGEMENT SUR BUONAPARTÉ,

ADRESSÉ PAR UN MILITAIRE

A LA NATION FRANÇAISE ET A L'EUROPE (1).

Si l'on juge Buonaparté par ses succès, c'est un grand homme ; si l'on dépouille de ses succès ce qui appartient à la fortune, c'est un aventurier heureux dont toute la conduite militaire et politique est désordonnée, excentrique, téméraire, dont les combinaisons fausses et imprudentes auraient dû, dès ses premières entreprises, produire des résultats funestes.

Il rappelle un vers heureux contre La Harpe :

Tombé de chute en chute au trône académique.

Buonaparté s'est élevé de crime en crime, de faute en faute, au sommet de la gloire et de la puissance. Tout a réussi à son audace, parce que

(1) On ignore la date précise de la publication de cet écrit. Il paraît probable que le général Dumouriez le composa vers l'époque de la guerre d'Autriche en 1809.

(Note des nouv. édit.)